

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 31/07/2025

## LANCEMENT D'UN TRIBUNAL POPULAIRE POUR LES FEMMES DE L'AFGHANISTAN DEVANT LE TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES

Une coalition d'organisations de la société civile afghane est fière d'annoncer le lancement d'un Tribunal populaire pour les femmes d'Afghanistan devant le Tribunal populaire permanent (TPP), une initiative révolutionnaire visant à lutter contre l'impunité autour de la persécution sexiste en Afghanistan.

Alors que les femmes et les filles afghanes continuent de subir une oppression systématique de la part des talibans, et que les États du monde entier normalisent progressivement leurs atrocités, la société civile afghane agit. En lançant le Tribunal populaire pour les femmes d'Afghanistan, la société civile afghane et les groupes de défense des droits des femmes créent un espace pour demander des comptes aux talibans pour leurs crimes et exiger justice, tirer la sonnette d'alarme sur la normalisation de l'oppression des femmes par les talibans et donner aux femmes et aux filles la possibilité de se faire entendre dans le monde entier.

Depuis le retour au pouvoir des talibans en août 2021, les femmes et les filles afghanes subissent un recul important de leurs droits fondamentaux. Interdites d'accès à l'enseignement secondaire et universitaire, interdites d'exercer la quasitotalité des professions et exclues de la vie publique, elles sont aujourd'hui confrontées à l'une des formes d'oppression sexiste les plus extrêmes au monde. Réduites au silence et marginalisées dans leur pays, elles risquent d'être oubliées du monde. Parallèlement, la normalisation diplomatique avec le régime de facto des talibans se poursuit, avec la récente reconnaissance injustifiée des talibans par la Fédération de Russie.

Quatre procureurs afghans, tous spécialisés en justice pénale internationale et en violences sexistes, préparent actuellement un acte d'accusation qui sera présenté au tribunal début octobre. Ils sont appuyés par une équipe dédiée aux preuves, chargée de rassembler la documentation, ainsi que par une équipe d'experts internationaux de renom. Les audiences seront présidées par un jury international, dont la composition sera décidée par le Tribunal populaire permanent et annoncée dans les prochaines semaines.

Le Tribunal permanent des peuples, en collaboration avec le Barreau de Madrid, tiendra une audience publique à Madrid, en Espagne, à partir du 8 octobre, retransmise en direct dans le monde entier. Ces audiences offriront aux femmes et aux filles afghanes une plateforme pour partager leurs témoignages, et incluront des témoignages d'experts issus de la société civile, de juristes et de défenseurs des droits de l'homme du monde entier.













spécialistes des droits de l'homme. L'audience sera suivie d'une première déclaration des juges le 10 octobre. Le jury devrait rendre son verdict final au cours de la première quinzaine de décembre 2025.

Si la coalition de la société civile afghane soutient tous les autres mécanismes de responsabilisation en Afghanistan et salue particulièrement les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale en juillet 2025 contre de hauts dirigeants talibans pour crime contre l'humanité de persécution sexiste, elle souligne que cette mesure à elle seule est insuffisante. Le processus du Tribunal permanent des peuples souligne l'urgence d'une action plus large et plus soutenue pour garantir la justice et la responsabilisation en Afghanistan, et appelle à une approche globale, centrée sur les victimes et holistique de la justice transitionnelle.

L'un des procureurs déclare :

« Lorsque des crimes contre l'humanité sont commis, le silence des autres États est un crime. Le Tribunal populaire pour les femmes d'Afghanistan obligera le monde à écouter les femmes et les filles afghanes. »

Ce tribunal international indépendant examinera les preuves de la persécution sexiste en tant que crime de droit international, démontrant ainsi que la grave oppression des femmes et des filles afghanes défie à la fois les enseignements de l'islam et les obligations internationales. Ce processus, centré sur les survivantes et mené par les populations, amplifiera la voix des femmes, recueillera des preuves essentielles et exigera que les auteurs de persécution sexiste rendent des comptes.

Rokhsar (pseudonyme), un militant afghan, a déclaré : « Nous ne voulons pas de la simple sympathie de la communauté internationale. Nous voulons des actes, et c'est le moment d'agir. »

Contacts:

Numéro de téléphone : +32 496 989 296

Courriel: afg-pt@rawadari.org













Informations générales : À propos

du Tribunal permanent des peuples : Le TPP est un tribunal d'opinion international qui traite des cas de violations flagrantes des droits de l'homme, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et de génocide. Il est basé à Rome et a tenu des audiences dans le monde entier. Il est composé d'un réseau d'experts internationalement reconnus. Le TPP est basé à Rome, en Italie, et a tenu plus de 50 sessions dans le monde entier. Il a déjà tenu deux sessions sur l'Afghanistan, portant sur l'invasion soviétique de 1979, à Stockholm (1981) et à Paris (1982).

La coalition afghane comprend quatre organisations: Rawadari, l'Organisation afghane des droits de l'homme et de la démocratie (AHRDO), l'Organisation pour la recherche et le développement des politiques (DROPS) et Human Rights Defenders Plus (HRD+). De plus, depuis décembre 2024, ces quatre organisations ont mené des discussions et des consultations avec des victimes, des survivants, des érudits musulmans, des avocats internationaux des droits de l'homme, des organisations de la société civile et des universitaires et experts en justice pénale internationale, tant en Afghanistan qu'à l'étranger.

## Chronologie:

Décembre 2024 : La coalition afghane a soumis une demande au Tribunal populaire permanent Janvier 2025 : Le Tribunal populaire permanent a accepté la demande Juillet 2025 : Annonce du

Tribunal populaire pour les femmes d'Afghanistan

8-10 octobre 2025 : Les audiences auront lieu à Madrid, en Espagne.

Décembre 2025 : Le verdict sera rendu.

Contexte sur les tribunaux populaires : voir l'article de Rawadari, Avenues for Justice.









